

Discipline organisatrice		DANSE
Intitulé du stage		Brevet d'Animateur Fédéral Danse - Module : AF1
Dates de la session		Du 25 février au 03 mars 2024
Horaires	Début du stage	Le dimanche 25 février à 17h00
	Fin de stage	Le dimanche 03 mars vers 17h00
Lieu du stage		Amplepuis (69) <i>Hébergement : Gîte La Pointe du Lac – 69550 RONNO</i>
Public concerné		Toute personne souhaitant participer à l'encadrement et à la conduite d'une séance de danse pour des groupes « Initiation » (4-8 ans) et/ou « débutant » (9-12 ans) sous la responsabilité d'un animateur titulaire.
Critères d'inscriptions		<ul style="list-style-type: none"> Age minimum requis : 14 ans révolus au 1^{er} jour du stage Justifier d'au moins 4 ans de pratique de la danse
Prix du stage		<p>Tarifs licencié FSCF : 550€ ou 700€ avec le stage de perfectionnement</p> <p>Tarifs non licencié : 590€ ou 760€ avec le stage de perfectionnement (Comprenant la prise de licence)</p> <p>Le tarif comprend : Les frais pédagogiques, la pension complète</p>
Règlement à l'ordre de		Comité Régional FSCF Auvergne Rhône-Alpes
Votre inscription	Doit parvenir avant le	1^{er} février 2024
	2 possibilités d'envoi	<p>Par courrier : Comité Régional FSCF Auvergne-Rhône-Alpes/Service formation au 20, Rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU</p> <p>Par mail : fscf.auvergnerhonealpes.formation@orange.fr</p>
Renseignements administratifs et financiers		<p>CR Auvergne-Rhône-Alpes – Service Formation</p> <p>☎ 06 27 70 57 18</p> <p>@ fscf.auvergnerhonealpes.formation@orange.fr</p>
Programme de formation :		<ul style="list-style-type: none"> - Révision des bases techniques et du vocabulaire spécifique - Connaissances anatomiques et analyse du mouvement - Etude musicale / Travail du rythme - Connaissance des publics - Rôle de l'animateur - Sécurité - Concevoir et animer des échauffements et séances de danse
Qualification obtenue	Attestation de stage	OUI, si le stagiaire a suivi dans son intégralité le module AF1. Cette attestation permettra la poursuite de la formation afin d'obtenir le BAF
	BAF	 <p>Pour animer et gérer un groupe en toute autonomie il faut être en possession du Brevet d'Animateur Fédéral Danse et donc avoir validé toutes les étapes suivantes : AF1 + AF2 + UFF + PSC1 + 50h d'animation</p>
	Conditions d'obtention du BAF	<ul style="list-style-type: none"> - Présence obligatoire sur toute la durée des stages (AF1 ; AF2 ; UFF) - Avoir satisfait aux évaluations de l'AF2 - Attester de 50h d'animation dans une association FSCF - Être en possession du PSC1 (ou diplôme équivalent)

Dossier à renvoyer avant le 01/02/2024

Soit par courrier à:
CR FSCF AURA – Service Formation
20 Rue de l'Etissey – 38300 Bourgoin Jallieu

Soit par mail à:
fscf.auvergnerrhonealpes.formation@orange.fr

ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 1 (AF1) – DANSE
Du 25/02 au 03/03/2024 à AMPLEPUIS (69)

Merci de cocher le ou les modules souhaité(s) :

AF1 seul

PERF + AF1

1/ PARTIE A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

CP : ville : E-mail :

Téléphone parent : Téléphone stagiaire :

Danse(s) pratiquée(s) : Nombre d'année de pratique :

N° de la licence-activités F.S.C.F.¹ :

Autres activité(s) pratiquée(s) :

ÉTAT DE FORMATION DU DEMANDEUR

STAGES ANTERIEURS	ANNEE	DIPLOMES OU ATTESTATIONS OBTENUS* (joindre une copie)

* Merci d'indiquer vos diplômes/attestations en lien avec les activités physiques et sportives ainsi que les diplômes secouristes (PSC1, SST, AFPS,...)

Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement des stages ;

- Autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe OUI NON
- Autorise la FSCF à diffuser mes coordonnées pour des covoiturages OUI NON

àle.....

Signature (signature d'un parent ou
représentant légal pour les mineurs)

¹ Renseignements obligatoires. En cas d'impossibilité, joindre une attestation de dépôt de la demande certifiée par le comité départemental Pour les hors FSCF, joindre une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant le stagiaire.

2/ PARTIE A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION

Montant du règlement : **550 €** AF1 seul - licencié FSCF **700 €** Perf + AF1 - licencié FSCF
 590 € AF1 seul - non licencié FSCF **760 €** Perf + AF1 - non licencié FSCF

Règlement par chèque à l'ordre de CR AURA FSCF ou par virement bancaire

Numéro de chèque : ou virement effectué le

Pensez à vous rapprocher de vos comités départementaux pour connaître les aides à la formation.

ASSOCIATION ET ASSURANCE CONCERNANT LE STAGIAIRE :

Nom de l'association et adresse postale:	CAS 1 : L'association et le stagiaire ont un contrat d'assurance avec la FSCF N° de Contrat de l'association: Option choisie par le stagiaire: <input type="checkbox"/> MINI <input type="checkbox"/> MIDI <input type="checkbox"/> MAXI
Nom et coordonnées du correspondant : (Contact pendant le stage et envoi des informations et attestations) Tel : Email :	CAS 2 : Le stagiaire a un contrat d'assurance auprès d'un autre assureur (<i>Veillez joindre à votre inscription une déclaration d'accident</i>) Nom de la compagnie d'assurance : Numéro de contrat : <input type="checkbox"/> Pour ce stage, je souhaite souscrire à une carte ponctuelle comprenant une assurance accident ² FSCF MINI (joindre un chèque de 4€50 à l'ordre de la FSCF).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est complète :

- Etablie sur cet imprimé, complètement renseigné de façon nette et lisible, signé du président avec le cachet de l'association.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le montant du droit d'inscription est à régler :

- soit par chèque bancaire à l'ordre du CR AURA FSCF
- soit par virement bancaire à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes FSCF en précisant le nom et le lieu du stage. (Ex : AF1 GRS - Cublize)

IBAN : FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286

Les droits d'inscription comprennent :

- Les frais administratifs et pédagogiques.
- La documentation afférente au programme du stage concerné.
- L'hébergement et la restauration peuvent éventuellement être compris
- Un non-usage des prestations de restauration et d'hébergement, pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à minoration du prix d'inscription

DÉSISTEMENT ET ANNULATION (Prévenir dès que possible le service formation)

En cas de forfait il sera retenu :

- 20% pour un désistement intervenant entre 21 et 14 jours avant le début du stage.

² Lorsque les associations ont une double affiliation et que leurs licenciés ont souscrit une assurance via une autre fédération, il est nécessaire de vérifier que l'assurance couvre également les participations aux manifestations de la FSCF.

- 50% du prix du stage pour un désistement intervenant moins de 13 jours avant le début du stage
- La totalité du prix du stage en cas d'absence le jour d'ouverture du stage
- Tout stage commencé est dû dans sa totalité

En cas d'annulation du fait du Comité Régional pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, mais ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.

CONTACT :

CR Auvergne-Rhône-Alpes - Service Formation
Territoire DSV 20 Rue de l'Etissey – 38300 Bourgoin-Jallieu
06 27 70 57 18 / fscf.auvergnerrhonealpes.formation@orange.fr

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de désistement

Obligatoire : Signature du président précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de l'association Date :
Visa du Comité départemental (si aide financière de celui-ci)

ANIMATEUR FEDERAL niveau 1 (AF1)- DANSE
Du 25/02 au 03/03/2024 à Amplepuis (69)

AUTORISATION PARENTALE

(uniquement pour les stagiaires mineurs)

Je soussigné(e),

Nom - Prénom :

Lien de parenté :

Du stagiaire:

- Autorise le stagiaire à pratiquer toutes les activités prévues au programme de la session appelée dans le cadre ci-dessus OUI NON
- Autorise le stagiaire à subir toute intervention pratiquée en cas d'urgence, par un médecin et à suivre le traitement rendu nécessaire par son état de santé. Je donne ainsi pouvoir aux responsables de ce stage pour prendre toutes décisions qu'ils jugeront utiles en cas d'urgence * OUI NON
- M'engage à rembourser l'organisateur du stage de tous les frais médicaux qui auraient été avancés pour mon enfant OUI NON
- Autorise la FSCF à utiliser l'image du stagiaire à des fins de communication interne et externe OUI NON

* Joindre une **attestation de carte vitale** sur laquelle figure le nom du stagiaire

Faire précéder votre signature de la mention suivante :

« lu et approuvé pour autorisation parentale »

Fait à	Le
Signature	

ANIMATEUR FEDERAL NIVEAU 1 (AF1) – DANSE

Du 25/02 au 03/03/2024 à AMPLEPUIS (69)

Fiche sanitaire de liaison

(pour tous les stagiaires)

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Date et lieu de naissance à:

N° Sécurité Sociale (mettre les 15 chiffres)

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence:

Lien de parenté avec le stagiaire :

Téléphone Personnel: Téléphone Professionnel:

VACCINATIONS	DATES
B. C. G.	
D. T. POLIO	
AUTRES :	

Antécédents pathologiques :

Contre-indication aux médicaments et aliments *(préciser)*:

.....
.....

Régime alimentaire spécial :

Précautions particulières à observer (préciser):

.....
.....

Traitement en cours (préciser):

.....
.....

Je soussigné (e), déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à
le

Signature